

Self & Innov aide les TPE et PME à tester leur éligibilité aux aides fiscales à l'innovation

Imaginée par deux ingénieurs, Matthieu Bacquin et Simon Creuchet, Self & Innov soutient les TPE et les PME dans leur développement en les aidant à vérifier leur éligibilité aux aides fiscales de soutien à l'innovation.

Temps de lecture : minute

9 août 2022

L'innovation est une des clés de la croissance et de la compétitivité des entreprises. D'où l'importance des montants fléchés vers le pôle R&D de nombreuses sociétés. Afin de soutenir ces dernières, l'Etat a développé plusieurs aides fiscales de soutien à l'innovation. Malheureusement, de nombreuses TPE et PME, par manque de connaissances, passent à côté de celles-ci. C'est là que Self & Innov entre en scène. Lancée en 2016, la startup a développé plusieurs outils et services pour aider les TPE et les PME à connaître leur éligibilité à ces aides et à soumettre leur dossier. En 6 ans, plus de 500 sociétés ont déjà fait appel à ces solutions.

Grâce à son premier outil, Self & Innov permet aux entrepreneurs de savoir, en quelques minutes, si elles peuvent bénéficier d'une des trois aides suivantes : le crédit impôt recherche (CIR), le crédit impôt innovation (CII) et le statut jeune entreprise innovante (JEI). Pour se faire, rien de plus simple, il suffit de répondre à quelques questions : nombre de personnes rémunérées travaillant sur la partie R&D, pourcentage d'heures passées sur la partie R&D, montant de R&D externalisée dans l'année auprès d'organismes publics de recherche, etc. En cas de réponse positive, il est ensuite possible de stimuler le montant de cette aide.

Monter les dossiers techniques

Bonne nouvelle, vous venez d'apprendre que vous êtes éligible à l'une de ces trois aides. Maintenant, vous allez devoir réaliser le dossier pour l'obtenir. Là encore, Self & Innov a décidé d'accompagner les entrepreneurs via deux offres. La première intervient comme un soutien, laissant l'entreprise s'occuper du dossier; la seconde permet de faire appel à des experts qui prennent le dossier en main.

Self & Innov a développé les ©selfiorels, c'est-à-dire des outils didactiques permettant de simplifier les déclarations afin de réaliser soi-même certaines opérations et produire ses propres documents, détaille la startup sur son site. Ils ont été conçus par des experts en fiscalité et en innovation. Si vous choisissez cette option, vous bénéficierez tout de même d'une vérification de votre dossier par des experts qui vous indiqueront les éventuelles erreurs à corriger. Dans le cadre de la seconde option, les experts réalisent un audit de vos projets, calculent le montant précis de votre aide et rédigent les dossiers techniques.

Dans un cas comme dans l'autre, la startup travaille au forfait, aucune commission ne sera ajoutée en cas de succès. En cas de refus de votre dossier, vous pourrez demander le remboursement des honoraires.

Pour suivre sa logique jusqu'au bout, Self & Innov a également développé des formations, réalisables en présentiel en ligne, pour sensibiliser les dirigeants, les ingénieurs et les financiers à ce type d'aides. Plusieurs ateliers sont disponibles : apprendre à rédiger son dossier technique CIR / CII/ JEI ou encore manager et financer sa Recherche, Développement et Innovation (RDI) avec le CRI et le CII.



À lire aussi
L'EIC, bras armé de l'Europe pour financer les DeepTech
européennes

Article écrit par Anne Taffin